Île-de-France, Essonne
Athis-Mons
centre
avenue Henri-Dunant

monument aux morts de la guerre de 1914-1918

Références du dossier

Numéro de dossier : IA91000558
Date de l'enquête initiale : 2001
Date(s) de rédaction : 2002
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : monument aux morts
Appellation : de la guerre de 1914-1918

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : . 1987 D 224, 324, 325

Historique

Le 16 février 1922, le conseil municipal donne son adhésion au projet élaboré par la Commission du monument et vote l'érection d'un monument aux morts de la guerre de 1914-1918 dans le cimetière, la Commission ayant renoncé à son choix initial d'une installation place de la Gare pour se conformer aux vues de la municipalité. Les fonds nécessaires à la réalisation de ce monument ont été recueillis par souscription publique.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle
Dates : 1922 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : maître d'oeuvre inconnu

Description

Monument en forme d'obélisque surmonté d'un coq en fonte

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire

Décor

Techniques : sculpture, fonderie
Représentations : couronne ; laurier ; coq ; ornement ; rameau
Précision sur les représentations :

triglyphes et couronne de lauriers sculptés sur l'obélisque, rameaux et coq en fonte

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Liens web

- Dossier PDF : http://www2.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR11/IA91000558/index.htm

Illustrations

Vue d'ensemble.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20019100276X

Dossiers liés

Est partie constituante de : cimetière (IA91000515) Île-de-France, Essonne, Athis-Mons, centre, avenue Henri-Dunant

Auteur(s) du dossier : Brigitte Blanc
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Vue d'ensemble.

IVR11_20019100276X
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2001
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France ; (c) ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation